



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 05 JUN 2013**

DATE DE CONVOCATION

30 mai 2013

DATE D’AFFICHAGE

30 mai 2013

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 10
ABSENTS : 05
QUORUM : 08
PROCURATION : 00

DELIBERATION N°2013/22/M-T

L’AN DEUX MILLE TREIZE LE CINQ JUN Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

ABSENTS EXCUSES :

Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère

ABSENTS:

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Patricia BEAUNOL**, adjointe spéciale, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.



.../...

Délibération n°22/2013/MT
Portant mise en place de chantiers d'insertion

Objet : Ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Les ateliers et chantiers d'insertion sont des dispositifs conventionnés par l'Etat, relevant de l'insertion par l'activité économique.

Les ACI associent une mission d'insertion à un projet économique.

C'est à ce titre que la commune de Montsinéry-Tonnégrande met en place deux ACI.

L'un portant sur les métiers de l'ostréiculture et l'autre, sur ceux, d'assistante maternelle.

I. ACI « Ostréiculture ».

La commune de Montsinéry-Tonnégrande, riche de ses atouts a cette particularité d'être un bassin naturel de développement de l'huître sauvage dénommée *Crassostrea gasar*.

Un premier Atelier Chantier d'Insertion en 2009-2010 avait été initié par la collectivité en vue d'une part de relancer les initiatives privées et d'autre part, de former des jeunes originaires, au métier de l'ostréiculture et de la conchyliculture.

En 2012, un travail de recherche en association avec l'IRD a permis d'étudier la population d'huître dont la présence endémique se vérifie concrètement.

Souhaitant passer à une phase opérationnelle pour la création d'une ferme aquacole pilote, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en activité des personnes à la recherche d'emploi et qui se destinent principalement au métier d'ostréiculteur.

Le présent projet d'atelier chantier d'insertion qui vous est proposé correspond à cette intention, c'est-à-dire mobiliser 5 bénéficiaires, en orientant ledit atelier vers la production. Le plan de financement proposé est le suivant :

CHARGES Année N	ACI OSTREICOLE	PRODUITS Année N	ACI OSTREICOLE
60 - Achat	24 621,37	70 - Vente de produits finis, prestations de services	
61 - Services extérieurs	42 500,00	74 - Subventions d'exploitation	
62 - Autres services extérieurs	46 380,00	Etat	59 000,00
63 - Impôts et taxes		Partenaires / PLIE (10 000) PNR (13 000) Mairie MT (27 132,35)	50 132,35
64 - Charges de personnel	87 380,37	ASP (emplois aidés)	91 749,39

65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	200 881,74		200 881,74
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0,00	87 - Contributions volontaires en nature	0,00
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	200 881,74		200 881,74

II. ACI « Assistante maternelle ».

L'accroissement démographique de la commune de Montsinéry-Tonnégrande, ainsi que les programmes de construction de logements, imposent la nécessité de mettre en œuvre une politique de structures d'accueil pour la petite enfance.

La création du Centre Communal d'Action Social de Montsinéry-Tonnégrande, corroboré par l'examen approfondi des besoins sociaux, à réaliser prochainement, permettant d'identifier avec exactitude, l'importance des moyens en locaux et en places d'accueil.

Cependant, afin d'anticiper ces travaux, il apparaît nécessaire de former une dizaine de bénéficiaires qui, à l'issue de ce stage pourront, être titulaire d'un brevet d'aptitude d'Assistance Maternelle.

Le plan de financement proposé est le suivant :

CHARGES			PRODUITS		
601	Achats de matière première		70	Vente de produits finis, prestations de services	
602	Achats stockés		74	Subventions d'exploitation	
604	Prestations de services				
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées				
607	Achats de marchandises				
Total Achats (60)		24 000,00			
611	Sous-traitance générales				
612	Crédit-bail				
613	Locations immobilières		Cne	Montsinéry-Tonnégrande	10 000,00
613	Locations mobilières				
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations				
616	Primes d'assurances			Communauté de communes ou urbaine	
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale				

Total Services extérieurs (61)		42 000,00		
621	Personnel extérieur à l'entreprise			Conseil général (ADI)
622	Honoraires			
623	Publications			
624	Transports et déplacements			Conseil Régional
625	Voyages, missions et réceptions			
626	Frais de télécommunications			
627	Service bancaire			
628	Divers			Etat (DIECCTE)
Total Autres Services extérieurs (62)		46 320,00		
631	Taxes sur salaires			
633	Vers. Organismes formation			
635	Impôts directs, indirects			
Total Impôts et taxes (63)				PLIE
64	Gestion administration (personnel)	82 200,00		ASP
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		194 520,00	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
				194 520,00

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Autoriser le lancement des ACI « Ostréiculture » et « Assistante Maternelle ».
- Approuver les plans de financement mentionnés supra.
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire portant mise en place de chantiers d'insertion ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

DECIDE :

Article 1: **AUTORISE** le lancement des ACI « Ostréiculture » et « Assistante Maternelle ».

Article 2: **APPROUVE** les plans de financement mentionnés supra.

Article 3: AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE PAR DIX (10) VOIX CONTRE ZÉRO (0).

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 05 juin 2013



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : 18 JUIN 2013

